



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

**Rapport de l'Atelier régional de sensibilisation
et de renforcement des capacités pour la prévention
de l'extrémisme violent en Afrique centrale : engager
les acteurs institutionnels et civils au Cameroun,
en RCA et au Tchad**

Yaoundé, Cameroun, 26 - 28 mars 2019

ABREVIATIONS

ACM	: Actions civilo-militaires
AGR	: Activités génératrices de revenus
CAERT	: Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme de l'Union africaine, Alger
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale
CEIDES	: Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Economiques et Stratégiques, Yaoundé
DCAF	: Democratic Control of Armed Forces, Genève
DFAE	: Département fédéral des affaires étrangères, Berne, Suisse
EV	: Extrémisme violent
FDS	: Forces de défense et de sécurité
OI	: Organisations internationales
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONGI	: Organisation non gouvernementale internationale
OSC	: Organisation de la société civile
PEV	: Prévention de l'extrémisme violent
RSS	: Réforme du système de sécurité
RCA	: République centrafricaine
RDC	: République démocratique du Congo
UA	: Union africaine

Sommaire

ABREVIATIONS.....	1
RESUME	3
INTRODUCTION.....	5
TITRE 1 : ANALYSE CAUSALE DE LA VIOLENCE.....	7
TITRE 2 : LES REPONSES POUR LA PEV	8
A- LE DIALOGUE COMME ELEMENT DE LA PEV.....	8
B- UNE NOUVELLE LOGIQUE DE LA SECURITE : LE ROLE DES FDS DANS LA PEV	10
C- UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA JUSTICE : LA PREVENTION	11
D- LE DEVELOPPMENT DE LA RECHERCHE SUR L'EV	12
E- LE ROLE DES MEDIAS, DES OSC ET DES FEMMES	13
F- LA SYNERGIE D'ACTEURS DANS LA PEV.....	14
CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA PEV.....	15
A PROPOS DES ORGANISATEURS.....	20

RESUME

L'initiative des « Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) en Afrique » a été lancée à Dakar en 2016, avant de se poursuivre à Ndjamena en juin 2017, puis à Alger en juin 2018. Au Cameroun, et dans la dynamique de ces Conversations, le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Economiques et Stratégiques (CEIDES), point focal de cette initiative dans le bassin du lac Tchad et en Afrique centrale, a organisé, conjointement avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse, une série de trois rencontres sur la PEV. La première s'est tenue à Yaoundé en novembre 2017, la seconde à Maroua en juillet 2018 et la troisième, qui fait l'objet du présent rapport, à Yaoundé du 26 au 28 mars 2019, avec comme titre : « **Atelier régional de sensibilisation et de renforcement des capacités pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique centrale : engager les acteurs institutionnels et civils au Cameroun, au Tchad et en RCA** ».

Dans un premier temps, les participants se sont penchés sur les causes de l'extrémisme violent (EV) dans les trois pays concernés. Ces causes sont complexes mais pourraient, selon eux, avoir principalement leur origine dans la difficulté qu'ont les citoyens à se faire entendre sans avoir besoin de recourir à la violence, en particulier quand il s'agit de la violence politique, de celle des Forces de défense et de sécurité (FDS), de la pauvreté, de la stigmatisation, de l'exclusion, de la faible scolarisation et de l'absence de l'État dans les zones les plus fragiles.

Les réponses possibles à ces constats sont multiples. Mais les participants ont identifié le dialogue comme outil essentiel, voire indispensable, pour prévenir l'EV. Ce dialogue peut prendre des formes diverses selon le lieu et les raisons de sa mise en place. L'Atelier s'est par exemple montré favorable à l'organisation de dialogues inclusifs au sein des pays frappés par l'EV, afin que les aspirations de toutes les catégories sociales soient prises en compte dans les discussions politiques. Dialogue qui devrait inclure tant les acteurs politiques, les différentes composantes de la société, que les groupes armés eux-mêmes. Les participants ont par ailleurs souligné la nécessité pour l'armée, la police et la justice de fonder leurs actions sur les principes de base de la sécurité humaine en vue de réduire la défiance qu'éprouvent les populations civiles vis-à-vis de ces institutions.

Une telle démarche nécessite l'aide des chercheurs, des organisations de la société civile (OSC), des acteurs politiques, de l'Etat et des organisations internationales (OI), ainsi qu'une synergie active entre eux.

Enfin, l'Atelier ne s'est pas contenté d'ausculter les besoins en matière de prévention de l'extrémisme violent : il a constitué un lieu d'engagement de la part des participants, de renforcement des liens et d'outillage en matière de processus de dialogue. La prise de conscience que les échanges entre acteurs d'origines diverses étaient un soutien important aux efforts de PEV a permis aux participants d'envisager des partenariats consolidant leur attitude face à la violence.

Au terme de ces travaux, plusieurs propositions ont été formulées par les participants afin de permettre aux acteurs du Cameroun, du Tchad, de la RCA et d'autres pays, de faire face aux défis de la mise en œuvre de la PEV. Parmi ces propositions, on peut citer :

- la mise en œuvre des politiques économiques, sociales et de développement inclusives prenant en compte les besoins et les aspirations des populations (il faut donc les consulter et les intégrer à l'élaboration de ces politiques) afin qu'elles n'utilisent plus la violence comme moyen d'expression ;
- le recours au dialogue comme instrument essentiel et indispensable dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de PEV ;
- le déclenchement de l'alerte précoce lorsque les premiers signes de l'EV sont observables dans la société ;
- la prise en compte du mandat et de la composition des FDS comme principal agent unificateur de la population, c.à.d. en intégrant toutes les composantes de la nation sur un pied d'égalité ;
- favoriser l'intégration de la PEV dans les formations des FDS ;
- le développement du caractère civilo-militaire des actions des FDS en tenant pleinement compte des besoins des populations ;
- l'intégration des femmes et des jeunes à tous les niveaux d'activités relatives à la PEV ;
- la mise sur pied d'une synergie d'actions réunissant toutes les parties prenantes intervenant dans la PEV, afin de partager leurs expériences et de faire converger leurs objectifs.

INTRODUCTION

L'Afrique centrale est marquée par plusieurs formes d'extrémisme violent (EV) qui constituent une entrave à la paix et au développement de la région. Considérant le seul sous-espace composé du Cameroun, du Tchad et de la République centrafricaine (RCA), on estime à quatorze (14) le nombre de groupes armés actifs en RCA (où ils contrôlent environ 80% du territoire) ; dans l'Extrême-Nord du Cameroun, des factions armées de Boko Haram multiplient les atrocités contre les populations civiles depuis 2013 ; dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, d'autres groupes armés sont également actifs ; et au Tchad, les rébellions et les différentes factions de Boko Haram continuent d'être actives. Ces groupes armés ont en commun l'instrumentalisation de la violence extrême, l'intensification des pressions politiques sur les États, la contestation, l'affaiblissement, voire l'effacement des institutions à l'échelle locale et régionale. C'est en partant de ces menaces qu'en décembre 2015, l'ancien Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki Moon déclarait que l'extrémisme violent : « *compromet la paix et la sécurité, l'exercice des droits de l'homme et le développement, et aucun pays ni aucune région n'est à l'abri de ses effets*¹ ».

La prise de conscience de l'existence de cette menace collective dans la région est un élément important pour la mise en place d'une politique régionale qui soit en mesure d'en limiter le développement, voire contribuer à en prévenir l'émergence. De plus, si l'on s'accorde sur la dangerosité du phénomène de l'EV pour les pays de la région, il est impératif d'en rechercher les causes et d'en tirer les conséquences concrètes qui s'imposent.

C'est dans cette optique qu'une série de rencontres et de dialogues a été initiée dès 2016, à Dakar tout d'abord, puis en juin 2017 à N'Djamena, et en juin 2018 à Alger. Sous la forme de « Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent »² ces rencontres ont directement suscité les Séminaires et Ateliers qui concernèrent, par la suite, l'Afrique centrale.

C'est ainsi qu'un premier « Séminaire régional pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) en Afrique centrale » a eu lieu à Yaoundé en novembre 2017³, suivi d'un « Dialogue

¹ Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (24 décembre 2015), p. 1, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&referer=/english/&Lang=F
Plan of Action of the United Nations Secretary-General to Prevent Violent Extremism (24 December 2015)
http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674.

² «Regional Conversations for the Prevention of Violent Extremism in the Sahel-Sahara» /
« Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara » :

- Dakar, juin 2016 :

Français : https://www.ipinst.org/wpcontent/uploads/2016/09/1609_Investing-in-Peace-FRENCH.pdf /
English: https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609_Investing-in-PeaceENGLISH.pdf

- N'Djamena, juin 2017 :

Français : <https://www.ipinst.org/wpcontent/uploads/2017/08/IPI-E-RPT-Chad-Meeting-NoteFrench.pdf> /
English: <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/08/IPI-E-RPT-Chad-MeetingNoteEnglish.pdf>

- Alger, juin 2018 :

Français : https://www.ipinst.org/wpcontent/uploads/2018/09/1809_Algers-Meeting-Note-French.pdf /
English: https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/09/1809_Algers-Meeting-NoteEnglish.pdf

³ Séminaire régional sur la prévention de l'extrémisme violent en Afrique centrale et dans le bassin du lac Tchad, Yaoundé, 27 et 28 novembre 2017

Français : www.ceides.org/newsletter/Rapport%20final%201.pdf

participatif pour la prévention de l'extrémisme violent dans l'Extrême-Nord du Cameroun et son pourtour », à Maroua, en juillet 2018⁴. Ces deux rencontres ont été organisées par le Centre africain d'Études Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse.

Le CEIDES, point focal de l'initiative susmentionnée des « Conversations régionales pour la PEV » pour la région du bassin du lac Tchad et de l'Afrique centrale, a ensuite initié et organisé, toujours en partenariat avec le DFAE de la Suisse, l'Atelier qui fait l'objet de ce rapport et qui s'est tenu les 26, 27 et 28 mars 2019 à Yaoundé (Cameroun). Il s'agit donc de la troisième étape de ce programme sous-régional.

Intitulée « Atelier régional de sensibilisation et de renforcement des capacités pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique centrale », cette réunion a tout particulièrement porté sur **les outils, les connaissances, le savoir-faire, les appuis et les attitudes dont doit disposer et faire preuve tout acteur pour mener à bien des activités de PEV.**

Cet atelier appela en premier lieu à un changement de regard sur la réalité de la violence. Qu'elle soit publique ou privée, licite ou illicite, la violence part d'une motivation qu'il est important de discerner et de comprendre (comprendre ne veut pas dire justifier). Regarder la violence avec de nouvelles lunettes induit inéluctablement une démarche de sécurité humaine pour mieux la juguler en centrant la sécurité sur les populations. Il s'agit d'un regard porteur d'une volonté politique : celle de transformer les causes de la violence en apportant des réponses concrètes aux populations concernées, dont le dialogue avec toutes et tous est une des composantes essentielles.

De plus, cette rencontre, comme les précédentes, proposa un cadre informel et interactif de discussion visant à renforcer l'engagement de chacun à prévenir l'EV. Il s'est agi de proposer un espace de rencontre pour des femmes et des hommes n'ayant pas les mêmes trajectoires professionnelles ni les mêmes vécus, mais appelés à s'écouter et à se comprendre avec un objectif commun : refuser de réagir par la violence à celle des extrémistes et promouvoir des actes de prévention qui mobilisent l'ensemble de la population. Sur la base de cas concrets tirés de leurs parcours personnels et professionnels, les participants à cette rencontre ont ainsi pu partager leurs expériences, positives comme négatives, et proposer des pistes pour leurs actions futures.

Le présent rapport souligne dans un premier temps la nécessité d'une compréhension politique des causes complexes de l'EV en Afrique et dans le monde. Les causes ici rapportées émanent à la fois des récits, des témoignages et des analyses personnelles. Dans un deuxième temps, le rapport se penche sur le besoin de repenser la logique d'engagement des participants : œuvrer à la prévention de la violence requiert des attitudes et des aptitudes qui ne sont pas les mêmes que celles que mobilise le combat « contre » la violence. Il s'agit, en fait, de restructurer tant les comportements politiques que les approches judiciaires, militaires, sociales et scientifiques. La restructuration politique ne va pas de soi, elle se heurte à de nombreux obstacles liés aux contradictions et aux motivations des acteurs. C'est la raison

⁴Dialogue participatif pour la prévention de l'extrémisme violent dans l'extrême-nord du Cameroun et son pourtour, Maroua, 24 et 25 juillet 2018
Français : http://www.ceides.org/wp-content/uploads/2018/10/Rapport-final_22_10_2018-.pdf

pour laquelle le troisième temps de ce rapport met en avant les échanges qui eurent lieu au sujet des aptitudes et des compétences des participants en matière de PEV, en soulignant l'importance qu'une synergie entre acteurs intervienne aux niveaux individuel, institutionnel et international.

Titre 1 : ANALYSE CAUSALE DE LA VIOLENCE

Les participants à l'Atelier ont d'entrée de jeu déconstruit la vision catastrophiste des conflits en Afrique. Car contrairement aux apparences, le continent africain enregistre de nos jours moins de conflits armés qu'il y a une quinzaine d'années. Néanmoins, il faut reconnaître que les nouvelles formes de conflits asymétriques où les violences à caractère politique et/ou idéologique se mêlent aux conflits à caractère social et économique font actuellement plus de victimes au sein des populations civiles (80% des victimes depuis les années 2000) que les conflits classiques. Ces nouveaux visages de la violence armée exigent donc d'inscrire la question de leur prévention dans les agendas des politiques publiques nationales et internationales. C'est davantage à l'aune de cette double perspective que les causes plurielles, socio-historiques, de l'extrémisme violent ont été présentées pendant l'Atelier. Au plan international, les grandes puissances ont été critiquées pour ne pas suffisamment investir dans la PEV, maintenant haut dans l'agenda international la réponse répressive. L'Atelier a démontré que la prévention de l'extrémisme violent exige de tous les Etats un engagement volontaire, donc politique, en termes d'anticipation, d'actions immédiates et à long terme, sur les causes profondes de l'EV.

Ces causes sont complexes. Les travaux de l'Atelier ont clairement démontré qu'il était difficile de définir les causes de l'EV en fonction de leur nature car elles s'imbriquent les unes dans les autres et concernent, entre autres, l'économique, le foncier, les pâturages, la guerre de l'eau, la gouvernance et la justice. L'élément religieux n'a pas été considéré comme unique facteur explicatif de l'EV mais, selon les cas, comme un opportunisme (occasion pour les acteurs de la violence de donner une justification spirituelle ou idéologique à leurs actions), un vecteur marginal ou, au contraire, un fondement de l'extrémisme violent. Des facteurs tels que l'absence ou la faiblesse de l'État, sa déconnexion des réalités socioéconomiques que vivent les populations locales, particulièrement celles qui se trouvent dans les régions les plus éloignées des capitales et des centres urbains, la cassure du lien social entre la population et le personnel politique, souvent peu intéressé au vécu des populations, ont également été mentionnés pendant les travaux de cet Atelier, à l'instar de causes exogènes, telles que l'influence étrangère, qui jouent aussi un rôle important. La République centrafricaine en est un exemple édifiant en Afrique centrale, illustrant l'enchevêtrement des causes de la violence qui viennent du dehors et du dedans. La fragilité de l'État centrafricain et son incapacité à remplir ses missions régaliennes s'ajoutent, en effet, aux influences extérieures dans son instabilité chronique.

Les participants ont aussi souligné les liens que l'EV présente avec les phénomènes de criminalité transfrontalière, tels que le grand banditisme, les milices, les trafics en tous genres, dont celui des armes et de l'exploitation du sous-sol, notant que la porosité des frontières est

une des causes principales. L'EV se nourrit, en outre, des braquages, des enlèvements et des demandes de rançon, comme c'est le cas au Cameroun, dans la région de l'Extrême-Nord et dans la région de l'Adamaoua. Ces différents conflits se structurent également à partir de la marginalisation sociale, politique et économique de certaines communautés telles que les Bororos et les Kanouris dont les membres sont en même temps victimes et acteurs de l'EV.

L'Atelier a en outre souligné avec force que les manquements de l'Etat non seulement favorisent l'EV, mais que ce sont ses règles de gouvernance qui doivent être reconsidérées pour prendre mieux en compte les besoins sociopolitiques et économiques des populations, ainsi que la construction d'alliances entre Etat, organisations de la société civile (OSC) et partenaires internationaux en vue de la construction d'une paix collective et du bien-être commun.

Titre 2 : LES REPONSES POUR LA PEV

A- Le dialogue comme élément de la PEV

L'un des accents majeurs de l'Atelier fut le dialogue. Celui-ci fut présenté à la fois comme un défi à l'EV et comme une réponse centrale de la PEV. Son absence a été reconnue comme l'une des causes de la violence lorsque les griefs ou revendications des populations ne peuvent pas s'exprimer autrement. Mais il a surtout été reconnu comme indispensable pour la résolution des conflits, dont ceux qui sévissent en Centrafrique ou ceux qui opposent les Etats et les populations de la sous-région aux extrémistes de Boko Haram.

Le dialogue n'est jamais définitif. Il est à la fois un besoin permanent et un processus flexible. Il nécessite des formules très différenciées en fonction du type de violence. Il passe par la prise en compte, de manière inclusive, de tous les acteurs concernés. Pour sa mise en place, un travail d'identification préalable du sujet à aborder et de ceux qui doivent intervenir (en fonction de leurs compétences et de leur volonté de dialoguer) est nécessaire. Les avantages du dialogue ne sont plus à prouver, mais les difficultés à le structurer persistent, en particulier entre les groupes armés et les acteurs politiques et, de manière plus large, entre les gouvernants et les gouvernés en termes de dialogue inclusif. Celui-ci doit toutefois être articulé au cas par cas. En identifiant soigneusement chaque acteur du dialogue inclusif on évitera les démarches bâclées qui sèment les germes de futures explosions de violence. Pour le cas spécifique du dialogue avec les groupes armés, associer d'anciens combattants au dialogue (ex. leaders de groupes armés intégrés au gouvernement ou simplement ex-combattants revenus au sein de leurs communautés) permet d'aborder les enjeux politiques, sociaux et économiques des groupes armés qui ont, bien souvent, intérêt, économiquement et financièrement, à entretenir la violence. C'est par exemple le cas en RCA où les groupes armés non étatiques participent, certes, au dialogue national, mais en pesant leurs avantages militaires et économiques davantage qu'en tenant compte de ceux des populations des territoires qu'ils contrôlent.

Toutefois, quelles que soient les difficultés liées aux enjeux spécifiques du dialogue, il ne faut pas perdre de vue sa nécessité impérieuse en temps de guerre comme en temps de paix, car, en

fin de compte, vient toujours le moment des négociations et de la réconciliation et la tâche permanente de la construction de la paix. Dans sa finalité, le dialogue devrait donc toujours suivre le cap de l'intérêt général qui passe par le compromis, la patience et la volonté de réussir.

Dans le dialogue inclusif, les gouvernés comme les gouvernants sont parties prenantes des discussions. Les participants ont souligné combien les acteurs locaux sur le terrain sont des partenaires incontournables du dialogue, bien plus d'ailleurs que les acteurs internationaux dont on cherche à associer l'expertise mais qui parfois les supplantent. Ces acteurs locaux peuvent être des responsables des OSC, des chercheurs, des autorités locales, des juges, des leaders des communautés (religieux ou traditionnels) ou des journalistes, des travailleurs psychosociaux, des médecins, des éducateurs, des enseignants, des femmes et des jeunes. Ils sont souvent les premiers à être au contact des populations vulnérables mais également des extrémistes violents ou de leurs proches. Ils peuvent, selon les cas, être à même de mieux comprendre le contexte et préparer le chemin vers un dialogue constructif.

Le lieu du débat compte. Certains participants ont souligné la nécessité pour les meneurs du dialogue de se déplacer dans le lieu de vie des personnes avec lesquelles ils souhaitent échanger et d'y amener toutes les personnes concernées. D'après leurs expériences, les groupes de jeunes accueillent souvent ce type de dialogue comme une grande opportunité de discussion et d'échange. Ils se sentent considérés parce que les personnalités, les autorités et les leaders de la société civile sont venus vers eux.

Il fut relevé que le dialogue n'était ni la conséquence d'une faiblesse d'un acteur politique faisant face à des événements qui le dépassent, ni la réponse à une injonction d'« adversaires ». Quand on est dépositaire de l'ordre constitutionnel, celui qui croit à la valeur de son Etat est prêt à aller vers les autres et construire la paix avec eux.

Le dialogue est une pratique, une attitude importante, que ce soit au sein de la famille, de la profession, de la communauté villageoise, de l'administration ou de la société civile. Dialoguer implique de l'ouverture d'esprit pour s'asseoir à une table de discussion avec l'autre, échanger et le comprendre. La construction du dialogue est aussi liée à une nécessaire introspection à poursuivre à l'aune des quatre points moraux fondamentaux que sont l'amour, l'honnêteté, le désintéressement et la pureté. Ces points moraux sont porteurs de transformation individuelle et amènent l'individu à rechercher à la fois ce qu'il y a de bien pour lui et pour sa société. Ils permettent au demeurant de corriger ses propres erreurs et de savoir relativiser les points de vue.

D'après les participants à l'Atelier, les sociétés frappées par l'EV sont donc à l'image de l'individu. En effet, c'est lui qui rend possible le basculement de sa société dans la violence, par son comportement et la socialisation à travers laquelle sa personnalité a été façonnée. Il faut donc un recentrage sur l'individu pour construire un dialogue ouvert et sincère, ce qui permet de dire que la PEV consiste à remettre l'être humain au centre des préoccupations. Elle exige de l'humain qu'il aiguise ses aptitudes à écouter et à comprendre l'autre.

Lorsqu'il s'agit d'engager le dialogue, il fut souligné que la responsabilité des acteurs politiques est fondamentale et tributaire à la fois de la posture de l'acteur politique lui-même

et de la perception que les autres acteurs peuvent en avoir. Quand les acteurs politiques décident d'actions concrètes concernant la communauté, même s'ils le font en suivant leur intime conviction, certains acteurs sociaux de la PEV ont souvent un sentiment d'impuissance, car ils ne peuvent participer à l'élaboration de ces décisions. Ils ont le sentiment d'avoir comme une chape de plomb au-dessus d'eux, qui protège les décideurs, mais qui ne leur permet pas d'intervenir. Il est donc d'autant plus important pour l'acteur politique de signaler la volonté d'engager le dialogue (et de le faire effectivement), afin de surmonter cet obstacle particulier.

B- Une nouvelle logique de la sécurité : le rôle des FDS dans la PEV

La PEV ne fait pas toujours l'unanimité au sein des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Bien que celles-ci soient souvent engagées dans des actions civilo-militaires (ACM), certaines autorités sécuritaires continuent de penser que la prévention n'est pas en cohérence avec leur mission de maintien de l'ordre, de lutte contre la criminalité, de garantie de la défense et de la sécurité du territoire national. Il fut rappelé que, dans les trois pays considérés au cours de cet Atelier, les armées nationales sont les héritières des anciennes armées coloniales. La crise de confiance entre les FDS et les populations vient en partie de cet héritage, de ce que l'armée coloniale n'avait pas pour but de servir la nation, mais de réprimer les velléités de contrevenir aux intérêts du colon. Il y a donc un vrai défi à relever en termes de sens profond du mandat de défense et de sécurité au service de la population – c'est le sens de la sécurité humaine.

Bien que le rôle majoritairement répressif des FDS soit souvent décrié en raison des abus qu'il génère hélas trop souvent, ces forces peuvent être un facteur important de la PEV, comme le montrent des expériences réussies de PEV par les FDS dans d'autres pays africains (Sénégal par exemple). En effet, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale sont confrontées à des menaces similaires. Les interactions entre les FDS et les autres acteurs de la violence se situent, la plupart du temps, sur le registre de la confrontation, loin du dialogue et de la résolution pacifique des conflits. Cela explique que les FDS, elles aussi, aient été invitées à s'approprier de la notion de sécurité humaine et à contribuer au renforcement de la paix à travers le dialogue à tous les niveaux possibles. Cette approche visionnaire de la contribution des FDS à la construction de l'Etat de droit ne réduit pas, pour autant, le rôle régalién de celles-ci. C'est la raison pour laquelle la bonne gouvernance de la sécurité consiste à étendre la participation politique et le respect des droits humains au sein des FDS également. C'est par exemple le travail que poursuit le DCAF (*Democratic Control of Armed Forces*), fut-il précisé. Cette institution permet d'accompagner les réformes des FDS sur les questions de transparence, de lutte contre le terrorisme et de construction de la cohésion sociale.

Par cette priorité stratégique, les FDS peuvent retisser le lien social entre l'armée et la nation, tout en bénéficiant des renseignements indispensables à leur action. Lorsque l'anticipation et la prévention font partie de leurs missions, en complément des opérations de combat, les FDS deviennent des contributeurs essentiels à l'éradication des causes profondes de l'EV. Ce rôle préventif suppose cependant l'existence de trois préconditions : (i) la composition des FDS doit refléter la diversité sociologique du pays afin que celles-ci présentent une dimension véritablement nationale, (ii) la présence au sein des FDS de toutes les compétences à même de

répondre au défi que constitue la PEV et, (iii) la présence effective des FDS sur tout le territoire national.

De plus, la mise en œuvre d'ACM peut toucher une large gamme d'activités : santé, transports, routes, écoles et éducation, appui à la sensibilisation des personnes les plus vulnérables, à l'insertion des jeunes à la vie sociale (par exemple à travers le service civique national). Mais tout aussi important, il peut s'agir de la création de cadres de concertation inclusifs sur les enjeux locaux et régionaux de sécurité et de défense, donnant ainsi aux populations et autres professionnels, y compris des femmes, l'occasion de faire état de leurs besoins et d'apporter leur vision sur la manière de maintenir la sécurité et de construire la paix.

Quant à la réforme du système de sécurité (RSS), elle doit se faire au cas par cas en l'adaptant aux menaces réelles, même si certains défis sont communs à tous les théâtres d'opérations. Cette réforme doit revitaliser les liens entre l'armée et la population, notamment en intégrant la PEV à la formation des FDS, ce qui contribuera au changement

En outre, l'armée doit pouvoir accepter les critiques et faire preuve elle-même d'autocritique. Quand elle combat le terrorisme, il lui arrive de commettre des exactions qui ne sont pas volontairement planifiées. Ce qui est important pour la population, c'est la façon dont l'État y donne suite – car la reconnaissance de l'acte de violence est déjà une forme d'apaisement du besoin de justice de la part des victimes.

C- Une nouvelle approche de la justice : la prévention

Les participants à l'Atelier ont reconnu qu'il est compliqué, à l'ère de la lutte contre l'EV, de savoir si le rôle des acteurs de la justice est de réprimer un crime ou de prévenir ceux qui pourraient survenir. Les magistrats qui sont, la plupart du temps, pris en étau entre les appels à la vengeance des victimes et l'application du droit doivent donner impérativement la priorité au droit en toute circonstance, selon l'avis clairement exprimé lors de l'Atelier. Le recours à une justice essentiellement répressive est contre-productif quand il nourrit le discours idéologique et anti-gouvernemental des extrémistes, surtout quand le juge, au lieu de jouer un rôle préventif, limite son action à la sanction. La justice, notamment celle pénale, peut permettre en effet d'explorer en profondeur les circonstances de tel ou tel drame de l'EV, de mettre en lumière certaines carences ou défauts dans les systèmes d'alerte. C'est parce que la justice pourra démontrer des dysfonctionnements dans les institutions ou les structures sociales que des mesures efficaces pourront être prises dans le cadre de la PEV.

L'Atelier a également souligné la nécessité de prendre en compte le milieu carcéral dans la PEV. En effet, on ne peut faire côtoyer dans les prisons des extrémistes violents reconnus avec des détenus de droit commun. Le risque de radicalisation de ces derniers y est fortement augmenté. L'isolement des extrémistes violents dans des secteurs spéciaux est une des solutions envisageables, mais cette option est difficile à mettre en œuvre dans des contextes de surpopulation carcérale. Une autre solution est la mise en place de programmes d'éducation, de sensibilisation et de réhabilitation spécialement dédiés à ces détenus.

La justice préventive passe également par la protection des acteurs impliqués et la réhabilitation des ex-extrémistes violents. Les magistrats, les repentis, les anciens miliciens, les victimes, et les témoins, qui sont potentiellement sujets aux représailles des extrémistes violents, doivent être protégés par un cadre législatif efficace. Des programmes de réhabilitation bien adaptés doivent être conçus pour les ex-engagés et appliqués. L'administration de la justice doit en être responsable, car la plupart des personnes qui se retrouvent dans l'EV sont vulnérables et devraient bénéficier de programmes adéquats au moment de passer devant les juridictions.

Par ailleurs, les acteurs de la justice sont confrontés à trois défis supplémentaires. Le premier est celui de l'adaptation des cadres législatifs à la PEV. Les lois doivent être non discriminatoires et ne pas stigmatiser certains groupes sociaux. Le second est celui du renforcement des compétences et des capacités. Des lacunes dans la mise en place correcte des procédures face aux injustices tant individuelles que sociales, jaillissent des frustrations qui alimentent le sentiment d'exclusion et le possible recours à la violence pour bénéficier d'une autre forme de justice. La population peut chercher à se faire justice par la violence lorsque l'Etat faillit à ses obligations. Enfin, fondamentalement, quel message une société s'adresse-t-elle à elle-même, lorsque l'appareil judiciaire est mobilisé de manière hyperactive lorsqu'il s'agit de ce groupe de « criminels » (les extrémistes violents), alors que le même appareil ne fait pas preuve de la même réactivité face à la criminalité ambiante ? Ne touche-t-on pas là précisément l'un de ces biais qu'il faut chercher à corriger afin de prévenir les frustrations ?

Face à ces défis, une mobilisation effective de l'outil de justice et la garantie de sa pleine indépendance, de plus, mise au service de la construction de l'Etat de droit et du respect des citoyens face aux abus, redonne à la justice tout son sens de régulation.

D- Le développement de la recherche sur l'EV

Le rôle de la recherche fut largement débattu à l'Atelier car les chercheurs ont une responsabilité importante, quant à la qualité des travaux produits, la méthodologie scientifique adoptée, la collecte des données de terrain, le reflet des réalités des populations et des causes de la violence, la synthétisation des résultats de recherche qui les rendre intelligibles pour un lecteur non spécialisé.

La rencontre entre la recherche et le politique, l'usage ou le non-usage, et même le mésusage de la recherche par le politique, pose la question de savoir comment amener les autorités à prendre en compte et écouter les chercheurs afin qu'elles prennent leurs responsabilités sur la base d'une meilleure compréhension de l'EV.

Le rôle des chercheurs est crucial afin que les réalités de la violence soient bien cernées, que les missions de chaque acteur de la PEV soient mieux orientées et les réponses institutionnelles mieux adaptées. Les chercheurs doivent apprendre à orienter et hiérarchiser les représentations du monde qu'on leur propose et parfois leur impose, à les refuser si nécessaire et, plus que tout, à défendre le cas échéant celles qui portent les valeurs auxquelles

ils croient. La recherche doit donc constamment repenser son rapport au politique et éviter de se faire enserrer dans un rapport de dépendance (financière, institutionnelle) qui le handicape dans son rôle de critique objectif.

Les débats, comme ceux initiés au cours de cet Atelier, vont-ils permettre de réorienter les politiques menées par nos dirigeants, se sont demandés les participants ? Ceux-ci reconnaissent que le chemin de la PEV n'est pas toujours facile et qu'il nécessite des engagements de tous les acteurs sociaux.

E- Le rôle des médias, des OSC et des femmes

Les médias sont à la fois des outils et des acteurs dans le processus de PEV. L'Atelier a recommandé la création de radios communautaires subventionnées et de groupes d'écoute qui enregistrent l'information et la relayent auprès des communautés dans les zones reculées, diffusion de messages (radio ou affiches) en langue locale, notamment en zone rurale, la présence active des médias dans les réseaux sociaux pour une communication de proximité, une production de discours alternatifs et la gestion des fausses informations.

Certains médias tels que les radios communautaires évoluent dans des contextes d'absence d'Etat, dans lesquels les chances de voir les institutions publiques ou privées entreprendre un travail de prévention sont quasi-nulles. Tel est le cas, par exemple, dans le Kasaï en RDC. L'objectif de radios communautaires comme Radio Hironnelle, est de démontrer que ce n'est pas parce que les jeunes du Kasaï ont des problèmes de faim, d'électricité, de chômage et d'eau, que les initiatives de journalisme de paix doivent être renvoyées à une date ultérieure. La paix s'impose donc dans le calendrier des priorités médiatiques.

Dans les cas où l'Etat est absent et/ou ne tient pas compte des revendications sociales, le rôle de l'acteur médiatique est de donner la parole à ceux qui sont négligés, qui subissent l'indifférence, sans toutefois se substituer à l'Etat. L'acteur médiatique doit être un facilitateur. Or, certains médias, par peur de représailles, ne jouent pas ce rôle d'alerte précoce lorsque la société est menacée par l'EV ou l'inaction de l'Etat. En privant ainsi la société d'informations, ils laissent libre cours aux rumeurs provoquant de possibles réactions sans rapport avec les faits. Parfois aussi, et par sensationnalisme, les médias relaient l'actualité de la violence, mais s'abstiennent d'en questionner les ressorts.

Dans le cadre de la PEV, l'Etat a la responsabilité de communiquer à travers ces outils, qui justement ne sont pour la plupart pas des moyens de l'Etat. Les autres acteurs tels que les OSC peuvent aussi avoir et même ont un rôle crucial, aux côtés de l'Etat, pour dénoncer et sensibiliser les populations ainsi exposées à tous genres de discours incitant à la haine et à la violence.

En outre, les OSC peuvent jouer un rôle capital, tout autant que les médias, dans la politique de reconnaissance sociale des laissés-pour-compte. Certaines font un travail de plaidoyer visant, en particulier, à inciter l'Etat à prendre en compte les violences basées sur le genre qui mettent en péril la vie des jeunes filles et des femmes. D'autres travaillent en vue de s'assurer que les victimes de l'EV ne soient pas abandonnées. D'autres encore prennent soin des

enfants qui ont perdu leurs actes de naissance durant les conflits armés, documents essentiels à leur scolarité.

Les témoignages de membres des OSC pendant l'atelier attestent de l'engagement de leur organisation dans l'accès à l'éducation des enfants identifiés à la fois comme extrémistes ou enfant d'extrémistes. Certaines se sont investies ainsi dans l'instruction des enfants défavorisés afin que l'éducation, primordiale dans la PEV, ne soit pas un champ d'exclusion sociale. Pour les jeunes qui ont des projets d'activités génératrices de revenus (AGR), certaines OSC les soutiennent par la formation à la gestion des biens collectifs alors que d'autres accordent une importance particulière à l'investissement des femmes dans la PEV.

La vision des femmes comme victimes de l'EV a fait long feu. Elles sont maintenant considérées comme des actrices qui peuvent être impliquées tant dans l'EV que dans la PEV. Il est donc important de déterminer leur rapport à la violence et les raisons pour lesquelles certaines la pratiquent. S'il est souvent question de contraintes dans les engagements de femmes dans les groupes EV, de nombreux témoignages font part d'une possibilité d'échapper au rôle social inférieur qui est bien souvent le leur dans leur communauté (puissance du patriarcat), et dont le mariage forcé n'est qu'une des facettes. Néanmoins, les expériences de terrain permettent de constater que leur capacité de résilience est extraordinaire. Dans la société africaine, la mère joue plusieurs rôles, ce qui peut constituer un atout ou un risque. Les femmes ont sans doute une meilleure connaissance que les hommes des composantes sociales de l'EV de par leur importance dans le tissu familial. Elles ne se tournent pas vers un groupe extrémiste violent par adhésion idéologique, mais plutôt par instinct de préservation familiale, comme rempart face à l'absence ou à la défaillance de la communauté ou de l'État. Enfin, il fut souligné que les besoins de sécurité des femmes ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux des hommes et qu'une participation effective des femmes dans les réponses apportées à l'EV est indispensable. La reconnaissance de ce rôle des femmes dans la prévention de la violence, parce que les femmes sont dépositaires de besoins et de compétences différentes et complémentaires à ceux des hommes, a encore besoin d'être consolidée, fut-il souligné au cours des travaux.

F- La synergie d'acteurs dans la PEV

Les participants à l'Atelier ont souligné l'importance pour les acteurs de la PEV de mettre en corrélation plusieurs savoirs, savoir-être et savoir-faire, diverses expériences de différentes générations, afin de contribuer à apporter une réponse opérationnelle aux problématiques qui sont les leurs. Celles-ci les engagent à mieux découvrir l'instrument qu'est la synergie des acteurs engagés dans la PEV. Celle-ci ne va pas sans difficulté. Les élites étatiques (ou privées) sont souvent réticentes à entrer dans une logique de collaboration, en particulier avec ceux qui les critiquent. Les ONG manquent de moyens alors qu'elles sont en permanence sur le terrain. La politique de PEV est, par conséquent, souvent élaborée par les gouvernements sans réelle consultation. C'est en cela que la synergie des acteurs est un élément essentiel d'une politique de PEV qui puisse obtenir des résultats.

CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA PEV

L'Atelier régional de sensibilisation et de renforcement des capacités pour la prévention de l'extrémisme violent en Afrique centrale visait principalement à renforcer l'engagement de prévention des acteurs impliqués dans la lutte contre l'EV, à renforcer les connaissances de chacun en matière de PEV en confrontant les expériences vécues dans un grand nombre de pays africains et en particulier en Afrique centrale.

L'objectif général de cette rencontre reposait sur le renforcement des capacités, afin d'amener les acteurs institutionnels et civils du Cameroun, du Tchad et de la RCA à intégrer et pratiquer de manière effective les instruments de prévention de l'EV dans les politiques, stratégies, programmes et pratiques quotidiennes.

Au terme des travaux, les participants ont affirmé avoir approfondi leur compréhension des enjeux du dialogue. Ils ont par exemple appris à prendre en compte la dimension individuelle du dialogue, de la PEV et de la violence. Ils ont été édifiés sur l'importance de la recherche dans la PEV, sur l'indispensable engagement des femmes dans la prévention, sur la prise en charge des victimes, des enfants-soldats et ex-engagés, ainsi que sur les réformes (judiciaires, sécuritaires, politiques) nécessaires à la PEV. Les participants ont dit avoir mieux compris les conséquences des frustrations sociales, de la marginalisation et de l'exclusion dans la raison d'être de l'EV, ainsi que la capacité du dialogue à transformer les conflits et à désamorcer les tensions.

De manière spécifique, cinq objectifs ont été assignés aux travaux de l'Atelier.

- Premièrement, ces travaux visaient à améliorer les aptitudes des participants en matière de maîtrise des différents concepts et outils de la PEV et leurs modalités de mise en œuvre. Un parcours des différentes formes que peut revêtir la PEV, ses logiques d'action, son opérabilité politique et sociale a permis aux participants de s'approprier ces outils et d'affiner leurs analyses sur la complexité de l'EV et sa prévention.
- Deuxièmement, il s'agissait d'analyser la notion de dialogue inclusif au sens large, mais également celle du dialogue avec les groupes armés et la place des milices et des ex-engagés dans un tel dialogue. Les différentes expériences des participants en matière de dialogue ont permis de faire la grammaire de ce concept, de le fragmenter dans ses différentes dimensions, en dotant l'assistance d'une meilleure compréhension de cet outil.
- Troisièmement, il était question de l'appropriation de la PEV par les acteurs. Cette appropriation s'est traduite par une forte capacité des participants à mettre en récit leurs expériences de la PEV et de prendre en compte celles des autres.
- Quatrièmement, la nécessité d'une synergie entre les acteurs de la PEV aux niveaux local, national, régional et international a été soulignée, et l'Atelier a lui-même constitué un espace de dialogue et de mise en synergie entre les participants.

- Cinquièmement, les travaux visaient également l'amélioration et/ou l'élaboration des plans d'action nationaux et régionaux de PEV. Dans cette rubrique, la nécessaire prise en compte de nouvelles perspectives d'analyse, d'intervention sur le terrain et de collaboration entre les acteurs a été soulignée. Il a aussi relevé que l'élaboration de tels plans d'action tout comme leur mise en œuvre, sont des opportunités de modifier l'approche de travail en favorisant les processus inclusifs.

Conclusions

Au terme de trois jours de travaux, plusieurs conclusions ont émergé.

En termes de compréhension :

- L'EV a été analysé au cours de cet atelier dans une perspective socio-historique. Les participants ont démontré qu'il s'agit d'une réalité qui existe depuis des décennies et qui constitue un obstacle aux initiatives de développement, au bien-être économique et social. L'un des enjeux de l'extrémisme violent est la difficulté des gouvernements à trouver des solutions aux problèmes structurels (pauvreté, éducation, exclusion sociale) qui se posent à leurs citoyens et en particulier à s'engager dans des approches politiques qui remettraient en question les hiérarchies institutionnelles dominantes.
- L'EV a également été caractérisé par les participants comme un phénomène d'une extrême mobilité et difficilement prévisible. Une illustration a été faite dans des pays tels que le Tchad, le Cameroun et la RCA, à travers l'existence des groupes nomades.
- La complexité des causes de l'EV a été illustrée lors de l'Atelier par plusieurs facteurs endogènes et exogènes. Il s'est agi entre autres de l'absence de l'État, du refus d'écouter les populations locales et les populations frontalières ciblées par les extrémistes, du déficit capacitaire des autorités régionales (Afrique centrale) dans l'appréhension des causes des conflits dès leur naissance, de la difficulté à mettre en œuvre des contre-mesures correctives appropriées aux causes lorsqu'elles sont identifiées, le recours à la répression politique.

En termes de réponses :

- Dépasser l'EV dans un tel contexte ne saurait se limiter à une approche répressive, mais devrait s'étendre à toutes les causes qui rendent les jeunes et moins jeunes vulnérables (et donc faciles à enrôler par des groupes violents). Le problème de l'EV induit donc inéluctablement celui de la bonne gouvernance des États et de l'instauration de l'État de droit.
- Le rôle des acteurs de la PEV, notamment les gouvernements, les FDS, la justice, les leaders religieux et traditionnels, les communautés locales, les centres de recherche, les médias, etc. a été longuement discuté. Si le rôle de certains a pu sembler aller de soi, il n'en fut pas de même pour celui des FDS et du personnel de la justice. Il a été démontré qu'au-delà de leurs interventions en aval de l'EV (à travers le volet répressif), il est possible d'assigner aux FDS un rôle préventif actif.

- Les participants ont également souligné que la mobilisation de différents acteurs pour lutter contre l'EV devrait s'accompagner d'une synergie d'actions, des capacités d'écoute, et d'une maîtrise des outils de la PEV.
- Si beaucoup d'initiatives existent pour prévenir l'extrémisme violent en Afrique centrale (beaucoup d'acteurs ont été impliqués, de nombreux outils ont été testés, beaucoup de moyens financiers et logistiques ont été mobilisés), le déficit de communication, de coordination et de coopération donne malheureusement, l'impression que peu de choses ont été faites en matière de PEV sur le terrain, et qu'il n'y a que peu d'alternative à la réponse militaire.
- Il est, par conséquent, important de favoriser désormais la création d'espaces de dialogue entre les acteurs de la PEV, les extrémistes et les victimes de l'EV en privilégiant une approche participative à travers l'écoute mutuelle, la compréhension, l'appropriation, la stratégie et la synergie.

La conclusion principale à laquelle les travaux sont parvenus est qu'une (in)action collective est perceptible au travers des carences de stratégies communes et des oppositions entre les acteurs de la lutte contre l'EV. C'est la raison pour laquelle des cadres communs de dialogue, d'échange, de réflexion, de conversations régionales, ont été initiés par le DFAE, le CEIDES et leurs partenaires ces dernières années. Ces conversations sont un pas, un effort et un chemin vers de multiples actions collectives. Elles méritent d'être diffusées et discutées dans d'autres cénacles.

Propositions de mise en œuvre de la PEV

Plusieurs propositions ont été formulées par les participants afin de permettre à chacun de prendre en compte l'importance de la PEV.

Propositions à caractère général

- mettre en œuvre des politiques économiques, sociales et de développement inclusives prenant en compte les besoins et les aspirations des populations (il faut donc les consulter et les intégrer à l'élaboration de ces politiques) afin qu'elles n'utilisent plus la violence comme moyen d'expression ;
- favoriser le dialogue comme instrument essentiel de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de PEV ;
- prendre en compte les données issues de la recherche scientifique, afin de mieux appréhender les causes profondes de l'EV et de mieux construire la PEV ;
- favoriser l'éducation des populations en général et des femmes en particulier sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la PEV ;
- prendre des mesures pour résoudre les conflits locaux, avant qu'ils ne prennent de l'ampleur ;
- mettre en œuvre des politiques visant à sortir les jeunes de la précarité économique, cause essentielle de l'EV ;

- prendre en compte les aspirations des femmes dans l'élaboration des politiques de PEV ;
- coordonner la rotation des acteurs publics de la PEV de manière efficiente, de sorte qu'ils ne soient pas rapidement délocalisés ;
- encadrer les enseignements dans les écoles coraniques et les établissements scolaires, en introduisant la PEV dans les objectifs pédagogiques ;
- encourager l'engagement des acteurs politiques (y compris les oppositions) et des assemblées nationales dans la PEV ;
- susciter l'intérêt des acteurs du secteur privé à la PEV afin qu'ils participent à l'élaboration des politiques de prévention.

Propositions concernant les FDS

- concevoir le mandat et la composition des FDS comme principal agent unificateur de la population, c.à.d. en intégrant toutes les composantes de la nation sur un pied d'égalité ;
- favoriser l'intégration de la PEV dans les formations des FDS ;
- développer le caractère civilo-militaire des actions des FDS en tenant pleinement compte des besoins des populations ;
- veiller au respect du droit dans les interventions militaires, afin de réduire la défiance des populations vis-à-vis des FDS, et développer la connaissance de ce droit au sein des unités ;
- réformer les services de renseignement afin qu'ils orientent davantage leurs actions vers la promotion de la sécurité humaine ;
- consacrer, dans les budgets des FDS, des lignes budgétaires spécifiques pour les activités de PEV.

Propositions concernant les acteurs de la justice

- corriger les lacunes de la justice et les exactions des FDS afin qu'elles ne soient plus une source de frustration sociale susceptible d'alimenter l'EV ;
- mettre sur pied des protocoles de protection des témoins, des acteurs de la justice et autres personnes engagés dans la PEV ;
- placer les droits de l'homme et la sécurité humaine au fondement de l'action judiciaire contre l'EV.

Proposition concernant la recherche scientifique

- prendre la responsabilité de diffuser les travaux de recherche relatifs à la PEV de manière à les rendre visibles par le plus grand nombre des citoyens ;
- élaborer des études méthodiques et documentées sur la base de recherches empiriques susceptibles d'être utiles aux décideurs politiques engagés dans la PEV.

Propositions concernant les médias

- favoriser l'alerte précoce lorsque les premiers signes de l'EV sont observables dans la société ;
- communiquer en faveur de la paix en prenant en compte les aspirations de toutes les parties impliquées dans des actions de violence ;
- favoriser le dialogue, le débat et les discussions entre les populations afin qu'elles n'aient plus besoin de recourir à la violence comme mode d'expression ;
- soutenir les médias communautaires et utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir la PEV.

Propositions concernant les participants à l'Atelier

- faire circuler les discussions, les échanges et les débats issus de ces conversations régionales au sein de leurs réseaux respectifs ;
- continuer d'œuvrer en faveur de la PEV au quotidien, et changer de regard sur la violence en s'ouvrant aux valeurs de tolérance, de dialogue, de droits humains et de sécurité humaine ;
- intégrer les femmes et les jeunes à tous les niveaux d'activités relatives à la PEV ;
- mettre sur pied une synergie d'actions réunissant toutes les parties prenantes intervenant dans la PEV, afin de partager leurs expériences et de faire converger leurs objectifs.

A PROPOS DES ORGANISATEURS

❖ Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Economiques et stratégiques (CEIDES)

Depuis sa création et son lancement officiel en 2013, le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Economiques et Stratégiques, en abrégé (CEIDES), basé à Yaoundé (Cameroun), s'est donné pour mission de construire et engager une expertise africaine en faveur de la **Paix** et du **Développement** du continent.

Au sein du CEIDES, le **Pôle Sécurité Humaine** affirme sa compétence dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent, mais également dans des domaines tels que la consolidation de la paix, la conduite des négociations internationales, l'intervention civile de paix, l'analyse et la gestion des conflits, la justice transitionnelle.

Dans la dynamique des Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) au Sahel-Sahara, tenues à Dakar (Sénégal) en juin 2016, à N'Djamena (Tchad) en juin 2017, et à Alger (Algérie) en juin 2018, le CEIDES, point focal de cette initiative dans le bassin du lac Tchad et en Afrique centrale, a organisé, conjointement avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse, et avec le soutien du gouvernement du Cameroun, une série de trois rencontres sur la prévention de l'extrémisme violent (PEV). La première s'est tenue à Yaoundé en novembre 2017, la seconde à Maroua en juillet 2018 et la troisième à Yaoundé en mars 2019.

Dans la même veine, en partenariat avec le DFAE et à l'initiative du Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme de l'Union africaine (CAERT-UA), le CEIDES a organisé à Yaoundé, en août 2019, le premier Cours de Cadres pour la Prévention de l'Extrémisme Violent dans les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

L'extrémisme violent gagne du terrain en Afrique en général et singulièrement en Afrique centrale. Le nombre d'attaques terroristes y a considérablement augmenté ces deux dernières décennies, causant des grandes souffrances et inversant les progrès du développement. Pour toutes ces raisons, le CEIDES est convaincu qu'il est temps d'investir dans la prévention.

www.ceides.org

- Rapport du séminaire régional de Yaoundé, 27 et 28 novembre 2017 :
www.ceides.org/wp-content/uploads/2018/09/Rapport-final-.pdf
- Document : Vaincre la méfiance et bâtir la confiance en l'avenir dans le bassin du lac Tchad: deux fondamentaux de la prévention de l'extrémisme violent.
<http://www.ceides.org/wp-content/uploads/2018/10/Vaincre-la-méfiance-et-bâtir-la-confiance-dans1-1.pdf>
- Rapport du Dialogue participatif pour la prévention de l'extrémisme violent dans l'Extrême-Nord du Cameroun et son pourtour, Maroua, Cameroun, 24-25 juillet 2018.
<http://www.ceides.org/wp-content/uploads/2018/11/Final-report-2.pdf>

❖ La Division Sécurité humaine, Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse

À la suite de la présentation par le Secrétaire général des Nations Unies de son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent fin 2015, le DFAE suisse a fait de cette thématique une priorité, et a adopté en avril 2016 un [Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent](#).

La Division Sécurité humaine du DFAE, qui est le centre de compétences du Département pour la mise en œuvre des priorités politiques dans les domaines de la paix et de la sécurité, entreprend depuis toute une série d'activités de plaidoyer en faveur de cette approche de prévention centrée sur les causes de la violence et les alternatives qui peuvent être apportées, et mobilise ses experts pour mener des activités avec ses partenaires sur le terrain.

Elle a en particulier lancé, avec plusieurs autres partenaires, l'initiative des *Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara*, dont la première édition a eu lieu à Dakar (Sénégal) en juin 2016, la seconde à N'Djamena (Tchad) en juin 2017 et la troisième à Alger en juin 2018. Cet espace de dialogue a rassemblé plus de 500 personnalités d'horizons professionnels divers d'Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale – rejoints par quelques experts extérieurs et organisations régionales ou internationales actives dans ces régions. De nature volontairement informelle, ces échanges ont permis d'aborder dans un espace et un climat d'ouverture les dimensions sensibles et complexes de cette approche de prévention de la violence extrême (y compris son caractère politique). L'objectif est à la fois de proposer un espace d'échange et de dialogue sur l'approche de prévention, de renforcer les passerelles entre différents acteurs et de mettre en exergue/renforcer les initiatives positives représentant des alternatives concrètes à l'EV qui sont portées par des acteurs de ces régions.

Le Centre de compétence du DFAE sert à la fois de coordinateur de cette initiative et apporte son expertise dans l'animation des espaces de dialogue.

www.dfae.admin.ch

- Synthèse de la rencontre de Dakar (2016) : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609_Investing-in-Peace-FRENCH.pdf
- Synthèse de la rencontre de N'Djamena (2017) : <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/08/IPI-E-RPT-Chad-Meeting-NoteFrench.pdf>
- Synthèse de la rencontre d'Alger (2018) : https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/09/1809_Algiers-Meeting-Note-French.pdf